

N<sup>o</sup> 1.

Mariage  
de Philibert  
Courcambeck  
âgé de 37 ans  
et Françoise  
Garros  
âgée de 31 ans  
le 7 Janvier.

L'AN mil huit cent soixante-quatre, le sept Janvier, à dix heures du matin, par devant nous, Quenot Pierre, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune d'Athée, Canton, d'Auxonne (Côte-d'Or) sont comparus publiquement en notre maison, commune Philibert Courcambeck, âgé de trente-sept ans, manouvrier, domicilié à Athée, né à Poncey-les-Athée, le sept & Meai mil

huit cent trente-six, ainsi qu'il résulte  
d'une expédition, de son acte de naissance  
que nous avons lue et qui demeurera an-  
nexée au présent acte; célibataire, majeur  
fils des défunts Jean Courcambeck et Anne  
Dullier, qui étaient manouvriers au lieu de  
Poncey-les-Athée, où ils sont décédés  
premiers, le dix-neuf Décembre mil huit  
cent trente-neuf, et la seconde, le vingt-  
six Mai mil huit cent soixante-trois,  
ainsi qu'il résulte de deux expéditions  
leurs actes de décès que nous avons lue  
et qui demeureront annexées au présent  
acte; petit-fils des défunts Louis Courca-  
beck et Jeanne Cras, ses aïeuls paternels  
décédés manouvriers à Poncey-les-Athée  
et des défunts François Dullier et Agathe  
Cucos, ses aïeuls maternels, décédés cul-  
tivateurs au même lieu; procédant com-  
me libre dans l'exercice de ses droits  
d'une part. Et demoiselle François  
Garrot, âgée de trente-neuf ans, manou-  
vrière, domiciliée à Athée, où elle est  
née le quatre Décembre mil huit cent  
quarante-deux, comme il est constaté  
par son acte de naissance inscrit sur nos  
Registres de l'Etat civil et dont l'original  
a été mis sous nos yeux, majeure  
fille naturelle de défunte Jeanne Garrot  
qui était manouvrière à Athée, où elle  
est décédée le trois Janvier mil huit cent  
soixante-onze, comme il est constaté  
par son acte de décès inscrit sur nos  
Registres de l'Etat civil et dont l'  
original a été mis sous nos yeux,



50417

d'un père inconnu; petite-fille des dé-  
funts Hugues Garron et Catherine & Bossu,  
ses aïeux maternels, décidés manouvriers  
audit Athée; procédant comme libre  
dans l'exercice de ses droits, d'autre part  
Lesquels nous ont requis de procéder à  
la célébration, du mariage projeté entre  
eux, et dont les publications ont été fai-  
tes et affichées devant la principale porte  
de notre maison, commune les Diman-  
ches vingt-un, et vingt-huit Décembre  
mil huit cent soixante-treize, à midi,  
ainsi que dans la Commune de Foncey  
les-Athée les mêmes jours et à la même  
heure. Aucune opposition, audit ma-  
riage ne nous ayant été signifiée, nous  
plus qu'à l'officier de l'Etat civil de la  
Commune précitée, comme il est constaté  
par le certificat de publication, et de nos  
oppositions, qui demeurera annexé au pré-  
sent acte, faisant droit, à leurs réquisi-  
tions, après avoir donné lecture des pièces  
ci-dessus mentionnées, et du Chapitre VI  
du Code Napoléon, intitulé: Du Mariage,  
nous avons interpellé les futurs époux d'  
avoir à nous déclarer s'il a été dressé un  
contrat destiné à régler les conditions ci-  
viles de leur mariage. Ils nous ont ré-  
pondu négativement. Nous avons ensuite  
demandé au futur époux et à la future  
épouse s'ils veulent se prendre pour mari  
et pour femme: chacun, d'eux ayant ré-  
pondu séparément et affirmativement,  
nous avons déclaré, au nom de la Loi,  
que Philibert Courcambeck et Françoise

Garros sont unis par le mariage. De  
tout quoi, nous avons dressé acte en  
présence de Jean Courcambek, âgé de  
te-cinq ans, sabotier, et de François Ca  
âge de quarante-trois ans, manouvrier  
sous deux domiciles, à Torcey-les  
Athée, le premier frère et le second  
beau-frère de l'épouse; de Jean Garros  
âge de trente-sept ans, manouvrier  
domicilié, à Longchamp, canton de  
Genlis, frère de l'épouse, et de Cou  
Této, âgé de vingt-sept ans, manouv  
rier, domicilié à Athée, beau-  
frère de ladite épouse. Ces témoins  
et le nouvel époux ont signé avec nous  
le présent acte après lecture faite. Sur  
à l'épouse, elle a déclaré ne savoir si  
gnés. Courcambek Philibert

J. Courcambek  
Caisse Garros

DeTet

Muret